

la lettre

de Midi-Pyrénées



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

L'information sur l'aménagement du territoire régional

Plus de 10 millions d'euros pour la viticulture régionale

Un plan d'actions sur trois ans pour relancer la filière viticole de Midi-Pyrénées a été adopté par la Région réunie en assemblée plénière le 30 novembre.



« Une véritable dynamique s'est mise en place avec tous les acteurs de la filière. »

Martin Malvy, Président de Région

A quels problèmes est confrontée la filière viticole de Midi-Pyrénées ?

La viticulture française est en crise. Le vignoble régional n'est pas épargné. Plus d'une année de production en stock, des prix en baisse qui ne rémunèrent plus le travail des viticulteurs, les vins du sud-ouest en recul à l'export au profit de pays nouveaux producteurs, la remise en cause par le consommateur de références traditionnellement admises (vignoble d'appellation, millésime...) au profit de nouveaux repères (cépage, marque commerciale...), le constat est alarmant. La crise a d'abord touché les productions de rouge, mais celles de blanc le sont maintenant également. Et la récolte 2006-2007 qui est pourtant bonne, risque d'atteindre des prix encore plus bas.

Que proposez-vous ?

L'Europe propose l'arrachage. Ce n'est pas notre approche du problème. Depuis août 2005, nous avons réuni à plusieurs reprises les organisations vitivinicoles. Une véritable dynamique interprofessionnelle s'est mise en place avec tous les acteurs de la filière, du producteur au distributeur. Elle a permis la création du « Bassin des Vins du Sud-Ouest ». C'était la condition que nous avions fixée pour intervenir. Seule une approche globale, dépassant la segmentation traditionnelle du secteur permettra d'apporter des solutions. Nous proposons un plan sur trois ans pour soutenir la restructuration de la filière, la modernisation des outils de production et de commercialisation, la promotion et la conquête de nouveaux marchés, notamment à l'export.



© Jean-Louis Pleux/Avec Création

Sur un marché fortement marqué par la mondialisation, la viticulture est confrontée à une évolution des modes de consommation et de distribution. La Commission européenne s'oriente vers une politique d'arrachage des vignes et une libéralisation très large de la production. A terme, c'est l'existence même de la viticulture régionale qui est menacée. Les enjeux pour Midi-Pyrénées, en termes économiques et

humains, sont considérables. Le plan régional soutient la structuration d'une filière jusqu'ici très divisée. Sur le marché de l'export, la compétition est sévère et le producteur doit s'adapter aux demandes du consommateur. A côté d'un marché d'initiés attachés aux appellations, c'est la demande exprimée par les nouveaux consommateurs qui doit guider les méthodes de vinification. Le plan met l'accent sur l'adaptation des outils de pro-

duction et de commercialisation pour répondre à ces attentes.

« Il faut conquérir de nouveaux marchés, notamment à l'export. Sur un marché mondial représentant 180 millions d'hectolitres consommés, 220 millions produits, les vins du Sud-Ouest qui pèsent 2,7 millions d'hectolitres, ne sont pas concurrents. Ils doivent être de plus en plus complémentaires.

C'est cette démarche que la Région veut soutenir à travers ce plan », insiste Martin Malvy.

La viticulture en Midi-Pyrénées

- > Plus de 40 000 hectares de vigne dont 50% dans le Gers, 19% dans le Tarn et 14% dans le Lot
- > Plus de 1500 exploitations
- > 6 AOC, 8 VDQS, auxquels s'ajoutent le Floc de Gascogne, l'Armagnac et une dizaine de vins de pays
- > 2,7 millions d'hectolitres de vin produits, dont 23% en vins d'appellation AOC et VDQS, 72% en vins de pays et 5% en eaux de vie
- > 190 millions d'euros, soit environ 5% de la production agricole régionale

Un plan régional pour relancer la filière viticole

Le plan s'élève à 3,5 millions d'euros par an sur les trois prochaines années, pour soutenir la restructuration de la filière, développer de nouveaux marchés et sa capacité à exporter.

Soutenir la restructuration de la filière pour créer des réseaux commerciaux solides est une véritable nécessité. Le regroupement des vignobles dans le Comité de Bassin du Sud-Ouest est engagé. Une Interprofession unique a pour vocation de réunir tous les professionnels, du producteur au commerçant en vins. Elle disposera des moyens financiers pour développer une politique de promotion cohérente et coordonnée. Pour que la filière régionale se dote d'outils plus adaptés à la conquête de nouveaux marchés, notamment à l'export, la Région propose plusieurs mesures financières d'accompagnement :

- **Des avances remboursables** pour la constitution de fonds propres suffisants dans les outils de commercialisation. L'objectif est de structurer trois à quatre opérateurs de taille opérationnelle pour l'exportation.
- **Des aides pour moderniser et adapter les outils de production** aux produits attendus notamment à l'exportation, en termes de qualité et de traçabilité.
- **Des aides aux investissements immatériels** (création de postes à l'exportation, au marketing, réalisation d'audits, soutien au fonctionnement de l'interprofession...)
- **Des aides aux opérations de promotion et de commercialisation à l'export.** A chaque fois que l'Interprofession unique financera 1 euro, la Région apportera également 1 euro.



© Debruc/Carcanague

La lettre de Midi-Pyrénées - Edition spéciale - Décembre 2006

Directeur de la publication : Martin Malvy,
Président de la Région Midi-Pyrénées.

Directrice de la communication : Marie-Christine de Zeeuw.

Responsable du service presse et publications : Thierry Charmasson.
Responsable des publications : Leïla Halhouli. Rédaction : Isabelle d'Araïlh.

Conception : Hôtel République. Réalisation : Studio Oui oui.

ISSN (en cours). Dépôt légal : Hôtel de Région - 22, bd Maréchal Juin
31406 Toulouse Cedex 9 - midipypress@cr-mip.fr. Impression : Delort.

VINOVALIE : un exemple d'initiative

Quatre coopératives ont décidé d'unir leurs forces en rassemblant au sein d'une seule entreprise, les fonctions commerce et marketing, pour mieux exporter. VINOVALIE est le premier groupement à bénéficier d'une aide de la Région pour se structurer. Le dispositif sera étendu avec le plan viticulture.

Les adhérents :

- La cave d'Olt (Cahors)
- La cave de Fronton
- Les caves de Técou et Rabastens (Gaillac)

Les objectifs :

- Commercialisation des 3 AOC : Cahors, Fronton et Gaillac
- Commercialisation des 3 vins de pays : Comté tolosan, Côte du Tarn et Lot
- Production totale : 270 000 hectolitres

L'aide de la Région : Une avance remboursable de 228 000 euros pour chaque coopérative, soit 914 000 euros au total.



© P.Lasventes

Martin Malvy entouré des présidents des organismes professionnels. De gauche à droite, Michel Carrère (CIVSO), J.M. Sigaud (UIVC), A. Vignolles (Cave de Fronton), J. Treil (Cave d'Olt), A. Dubosc (ancien directeur Plaimont), J.C. Blanchou (Président commission agriculture Région), C. Malet (Cave de Técou), M. Defrances (Bassin Sud-Ouest), D. Roméas (directeur Chambre régionale d'Agriculture) et J.F. Roussillon (Cave de Rabastens).

Le Bassin des vins du Sud-Ouest

- 19 appellations d'origine contrôlée
- 22 vins de pays du Sud-Ouest
- Les vignobles s'étendent sur 11 départements (8 en Midi-Pyrénées et 3 en Aquitaine)
- Production : 1 million d'hectolitres d'AOC et 1,5 million de vins de pays de haute qualité



© Jean-Louis Pleux/Avec Création